PRÉVESSIN-MOËNS

Association Éclat : l'année 2015 a été riche en activité

«2015 aura été une anmée riche en événements divers », a déclaré en préambule, Elisabeth Tannières, présidente d'Eclat (association en charge des personnes en situation de handicap dans le Pays de Gex) en ouverture de l'association, mercredi soir.

Le rapport moral, approuvé à la quasi-unanimité des membres présents, laisse à lui seul imaginer l'ampleur du travail abattu au cours de cet exercice 2015 par le personnel, les membres de l'association et les nombreux bénévoles qui ont tenu à donner de leur personne pour l'organisation de différents événements.

La prestation des bénéficiaires de l'association pour le spectacle Micromégas au théâtre du Bordeau, qui a nécessité 6 mois de préparation, aura été le point d'orque artistique de la saison. Elisabeth Tannières a tenu à remercier particulièrement la maire de Saint-Genis et le personnel du théâtre du Bordeau pour leur grande implication.

Acquisition d'un dualski et d'un bus

Sur un tout autre plan, l'association a pu acquérir un « dualski » et un bus, nécessaires au transport et les loisirs des bénéficiaires.

Là encore; grâce à la mobilisation des bénévoles allés à la rençontre des donateurs et sponsors qui ont manifesté leur générosité.

En interne, un important travail de gouvernance a été effectué.

Celui-ci a débouché sur



Élisabeth Tannières, la présidente au centre, entourée de quelques membres du conseil d'administration.

une réorganisation des services pour une rationalisation des tâches et une meilleure affectation des salariés et responsables.

Tout ceci en l'absence pour arrêt maladie de deux hauts responsables de l'association.

Cette réorganisation structurelle qui a exigé une forte mobilisation des administrateurs et différents chefs de services a débouché sur l'embauche d'une nouvelle directrice qui a pris ses fonctions lundi dernier, pour cause de départ à la retraite de l'ancienne directrice. J. Steib.

Au nom de l'association, Elisabeth Tannières a tenu à remercier, les deux principaux pourvoyeurs de fonds : la CCPG (communauté de communes du Pays de Gex) et 1 conseil départemental. Mais aussi, les municipalités de Gex, Saint-Genis, Cessy, et Prèvessin pour leur soutien divers, ponctuel ou contien divers, ponctuel ou con-

tinu. Ainsi que les salariés, bénévoles, donateurs et sponsors qui renforcent la possibilité de mise en place d'actions.

MI

Des problèmes de trésorerie

2016 risque d'être difficile.
« L'engament de l'association auprès des enfants et des familles est maintenant remis en cause », s'est inquiétée la présidente dans la 2° partie du rapport moral. À la suite d'une forte baisse de subvention de la CCPG et faute d'autres financements, le pôle "Enfance loisirs adultes" voit poindre le péril pour ses activités.

Pour l'heure, la courbe des prises en charge n'a pas chuté, elle est maintenue. L'association tient encore le coup. Élisabeth Tannières a rappelé qu'il est toutefois impératif de trouver une solution viable avec les instances politiques et de signer rapidement une nouvelle convention avec la CCPG. Faute de quoi, des restrictions inexorables devront être malheureusement décidées. Cela pourrait se traduire par la suppression de certains postes des professionnels qui travaillent avec l'association depuis de nombreuses années.

Trois parents dont les enfants sont pris en charge ont tenu à témoigner de leur inquietude. Sur cette question, le conseil d'administration reste fortement mobilisé.

Des rencontres avec des partenaires et les représentants de certaines municipalités ont déjà eu lieu. Un espoir à l'horizon ? La présidente n'a pas été plus diser-

L'INFO EN +

130 PERSONNES PRISES EN CHARGE EN 2015 L'association prend en charge toutes les personnes qui, via leur

famille sollicitent ses services. En 2015, 130 personnes ont bénéficié de divers accompagnements. Pour quelques heures ou pour un accueil quotidien. mais aussi pour les aides occasionnelles ou ponctuelles. Une commission, "Sulvi de service loisirs" fait le bilan des activités proposées et étudie les propositions de séjours ainsi que leurs possibilités de financement. L'a commission communication diffuse les informations sur les activités de l'association en interne et en externe. Elle diffuse un journal numérique : Comm'Éclat.

UN BUDGET DÉFICITAIRE

Le compte rendu financier ne laisse apparaître aucune anomalie dans la gestion. Mais le budget 2015 à connu une augmentation des charges (1 979 342,35 €) de 1,2 % et les produits (1 951 535, 13 €) de 0,89 %. D'où un déficit de 27 807,13 €, réparti comme suit : services enfance et loisins adultes : -2 4 889,75 € et services adultes : -2 917,38 €. Pour l'exercice 2016, il a été prévu un budget de 1 889 732,06 €, avec des charges en augmentation de 6,71 % par rapport à 2015.